



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 17280

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur une des grandes contradictions qui existe dans notre pays entre le nombre décroissant de médecins et les besoins de santé qui ne cessent de croître. En effet, la politique du moins de médecins pour limiter le déficit de la sécurité sociale conduit droit à une très grande inégalité d'accès à la médecine, sans pour autant avoir prouvé son efficacité sur le déficit de la sécurité sociale. Pourtant, dans certaines régions, comme le Languedoc-Roussillon, la population augmente et vieillit. De plus, la population médicale se féminise, ce qui signifie souvent une durée du travail qui diminue. Parallèlement certaines communes se désertifient médicalement, parce que peu attractives. Les conséquences directes en sont : des délais d'attente qui augmentent chez certains spécialistes (jusqu'à 3 mois pour les ophtalmologistes, une médecine hospitalière saturée de consultations normalement destinée à la médecine de ville et par le manque évident de médecins, l'impossibilité pour de nombreux médecins de se faire remplacer et l'obligation de fermer leur cabinet pendant leur période de congé. Plus grave encore, c'est aussi l'impossibilité de trouver des repreneurs lors des départs à la retraite et une réalité sociale : un jeune médecin aujourd'hui ne souhaite plus travailler 70 h par semaine quand la population ne travaille que 35 h. Or, force est de constater qu'il faut 10 à 13 ans pour former un médecin et que le nombre d'étudiants acceptés en deuxième année de médecine ne progresse pas suffisamment pour remplacer les départs à la retraite, il baisse même de 6 places dans notre région cette année. Autre paradoxe : on recrute de plus en plus de médecins étrangers dans les hôpitaux, avec des formations souvent moins exigeantes et quelquefois des problèmes de compréhension liés à une mauvaise maîtrise de la langue française. Il lui demande quelles sont ses intentions pour revenir à une situation qui permettrait d'envisager sereinement l'avenir de notre système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17280

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1360

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)